



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/RES/52/23
17 décembre 1997

Cinquante-deuxième session
Point 23 de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[*sans renvoi à une grande commission (A/52/L.35 et Add.1)*]

52/23. Multilinguisme

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 50/11 du 2 novembre 1995 sur le multilinguisme,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général¹;
2. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-quatrième session un rapport d'ensemble sur l'application de la résolution 50/11;
3. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-quatrième session la question intitulée «Multilinguisme».

*55^e séance plénière
25 novembre 1997*

¹ A/52/577.